



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

15 septembre 2020

DATE D’AFFICHAGE

15 septembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET :

**Demande de subvention
exceptionnelle auprès du
Conseil Départemental**

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt, le lundi 28 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, Maria PYRKA, Annick BAZIN, Camille CRONIER, Stéphane LE PECULIER, Laure CHENU, Rodolphe WELSCH

Etaient Absents :

M. José AZEVEDO

Etaient Absents-excuses :

M. Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Hervé FRANEL
M. Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS
M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN
Mme Danièle PAGEARD donne pouvoir à Stéphane LE PECULIER
Mme Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX donne pouvoir à Camille CRONIER

**DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL : SOL SPORTIF DU GYMNASSE
VICTOR VILAIN**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2321-1,

CONSIDERANT la nécessité de procéder au remplacement du sol sportif au gymnase Victor Vilain, suite au constat de remontées d’humidité,

CONSIDERANT que le Département de l’Essonne, au titre de son dispositif de subvention, peut être sollicité par les communes de moins de 10 000 habitants,

Madame le Maire expose à l’assemblée, que dans le cadre du remplacement du sol sportif, la commune souhaite solliciter le Département pour cet investissement afin d’améliorer la sécurité des usagers.

VU l’avis de la Commission des finances en date 9 septembre 2020

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE A
L’UNANIMITE**

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental correspondants une subvention exceptionnelle.

DIT que les montants prévisionnels des travaux ont été estimés à 68 283,02 € HT soit 81 939,62 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,
Mariannick MORVAN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Demande de subvention exceptionnelle auprès du Conseil
Départemental: Sol sportif du gymnase Victor VILAIN

.....

Date de décision: 28/09/2020

Date de réception de l'accusé 07/10/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 9_81

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20200928-9_81-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 81 - DELIBERATION dde suvention CD91.pdf (99_DE-
091-219102324-20200928-9_81-DE-1-1_1.pdf)